

canarie



Rapport annuel de CANARIE

2025-2026 (EF26)

Présenté le 31 juillet 2026

canarie.ca

Table des matières

1. Résumé	3
1.1 Rôle de CANARIE	3
1.2 Historique	4
2. Activités admissibles en 2025-2026 et mesure dans laquelle CANARIE a atteint les résultats escomptés	5
2.1 Exploitation du réseau	5
2.1.1 Programme Réseau	5
2.1.2 Programme Extension des infrastructures (PEI)	7
2.1.3 Gestion des identités et des accès (GIA)	7
2.1.4 Programme RNRE	8
2.2 Cybersécurité	9
2.3 Activités poursuivies avec l'Alliance de recherche numérique du Canada	12
2.4 Activités favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion	13
3. Activités admissibles en 2026-2027 et dans un proche avenir	14
4. Contributions reçues	16
5. Dépenses admissibles	16
6. Mise à jour des politiques, normes et procédures de CANARIE en matière de placement	17
7. Audits	17
Annexe 1 : États financiers de CANARIE Inc. au 31 mars 2026	19
Annexe 2 : Déclaration de rémunération	20

1. Résumé

CANARIE est heureux de remettre son rapport annuel pour l'exercice de 2025-2026 (EF26), première année de son mandat couvrant la période de 2025 à 2030. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, CANARIE a mené à bien toutes les activités admissibles énoncées dans son Plan d'activités de 2025-2026. Ces activités s'accordent avec son objectif primordial, qui consiste à faire progresser l'infrastructure du savoir et de l'innovation au Canada, ainsi qu'avec sa mission, c'est-à-dire concevoir et instaurer une infrastructure numérique puis en faciliter l'adoption par le milieu de la recherche, de l'éducation et de l'innovation.

Ensemble, ces activités concourent à mettre en place une infrastructure de recherche numérique, des outils et des services mieux intégrés et plus accessibles. Parallèlement, CANARIE soutient l'évolution de l'infrastructure de recherche numérique (IRN) canadienne et continue de collaborer avec l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) pour mieux appuyer la Stratégie sur l'IRN du gouvernement canadien.

En plus de poursuivre ses principaux programmes, durant l'EF26, CANARIE a entrepris de rajeunir son plan stratégique et a abondamment sollicité pour cela le concours des institutions raccordées à son réseau, de ses partenaires du Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE), de l'Alliance et des autres organisations faisant partie de l'écosystème. Le nouveau plan stratégique sera finalisé au cours de l'EF27 et veillera à ce que CANARIE respecte les exigences de son accord de contribution tout lui permettant de se positionner, et le Canada avec lui, pour satisfaire les futurs besoins de la recherche.

Au nom de son conseil d'administration, CANARIE voudrait remercier la ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ainsi que la direction de ce ministère pour leur appui et leur confiance indéfectibles. CANARIE souhaite ardemment procurer aux milieux canadiens de la recherche, de l'éducation et de l'innovation des secteurs public et privé une infrastructure de recherche numérique de calibre international au moyen de laquelle notre pays innovera davantage et devancera ses concurrents dans la course mondiale vers l'économie numérique par sa compétitivité.

1.1 Rôle de CANARIE

CANARIE et ses treize partenaires provinciaux et territoriaux forment le Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada, un réseau ultrarapide qui connecte les scientifiques de même que les enseignantes et enseignants canadiens entre eux, et leur donne accès à leurs homologues ainsi qu'aux données et aux technologies du monde entier.

Afin de rendre le milieu canadien de la recherche et de l'enseignement plus sûr, CANARIE finance, met en œuvre et soutient des initiatives en cybersécurité de concert avec ses partenaires du RNRE, le gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé. CANARIE dispense aussi les services de gestion des identités d'eduroam et ses propres services de gestion des identités et des accès au secteur de l'enseignement supérieur.

Fondé en 1993, CANARIE est une société sans but lucratif principalement financée par le gouvernement du Canada.

1.2 Historique

Le rôle que CANARIE joue au sein de l'écosystème canadien de l'innovation a été énoncé en 1993, dans les statuts constitutifs de l'organisme, et réitéré dans ses statuts de maintien, en 2013. Il consiste à rendre le Canada plus compétitif dans tous les secteurs de son économie, à contribuer à la création de richesse et d'emplois ainsi qu'à rehausser la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Au fil de son histoire, CANARIE a évolué pour accroître la compétitivité du Canada en élaborant et en déployant des technologies numériques pour les secteurs de la recherche, de l'éducation et de l'innovation. Durant son existence, d'une trentaine d'années, l'organisme a façonné le paysage numérique national en pilotant, entre autres, les initiatives que voici.

- Avec le concours des réseaux provinciaux qui sont ses partenaires, CANARIE a jeté les bases du premier Internet commercial au Canada.
- Il a donné naissance à l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (la CIRA).
- Il a aidé des centaines d'entreprises, d'établissements d'enseignement et d'organismes en santé à effectuer la transition vers des modèles et des processus numériques.
- En tandem avec des réseaux similaires de l'étranger, il a harmonisé les infrastructures internationales de la recherche et de l'éducation qui facilitent la collaboration scientifique dans le monde, initiative qui a depuis pris une tournure officielle avec la création du Global Network Advancement Group (GNA-G).
- Il a mis en place l'autorité qui atteste les réseaux au Canada et sécurise l'accès aux données issues du grand collisionneur de hadrons et d'autres technologies numériques de pointe.
- Il a aidé les petites et moyennes entreprises (PME) du pays à adopter l'infonuagique et d'autres technologies transformatrices.
- Enfin, il a soutenu le développement de puissants logiciels de recherche, d'outils facilitant la gestion des données scientifiques et de politiques de gestion des données afin que les scientifiques réalisent des découvertes plus vite et plus efficacement.

L'évolution constante de CANARIE et de ses activités s'est matérialisée dans les formidables progrès qui ont amené le secteur à épouser une approche extrêmement bien coordonnée pour rehausser la cybersécurité dans les institutions de recherche et d'enseignement postsecondaire, approche qui a abouti à l'intégration du CanSSOC (acronyme de *Canadian Shared Security Operations Centre* ou centre partagé des opérations en sécurité du Canada), un service de cybersécurité partagé à vocation communautaire, en mai 2022. Ensuite, CANARIE a lancé le projet pilote d'un centre des opérations en sécurité (SOC) fédéré pour le secteur qui a facilité la coordination des spécialistes en cybersécurité des institutions locales et des experts régionaux et nationaux pour détecter et combattre les cybermenaces qui ne cessent de gagner en complexité. Une proposition a été soumise au gouvernement canadien pour que ce projet devienne un programme de CANARIE à plein titre.

Le rôle capital que CANARIE joue dans la protection de ce secteur essentiel se reflète dans la vive participation aux programmes de cybersécurité de l'organisme, dans son engagement continu avec ses partenaires nationaux et internationaux ainsi que dans son inclusion dans la plus récente version de la [Stratégie nationale de cybersécurité du Canada](#) du gouvernement.

Les activités de CANARIE continuent de faire progresser l'infrastructure numérique canadienne de la recherche, de l'éducation et de l'innovation afin que la population du pays demeure à la hauteur de la concurrence étrangère dans l'économie mondiale du savoir. Les pages qui suivent donnent plus de précisions sur les activités en cours.

2. Activités admissibles en 2025-2026 et mesure dans laquelle CANARIE a atteint les résultats escomptés

Voici les activités admissibles mentionnées dans le Plan d'activités de 2025-2026 de CANARIE et la mesure dans laquelle on a mené à bien chacune d'elles.

2.1 Exploitation du réseau

Pour répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices dans les milieux de la recherche, de l'éducation et de l'innovation, qui ne cessent d'évoluer, CANARIE facilitera une collaboration pancanadienne grâce à un réseau de calibre mondial ultra performant, assorti des services connexes.

2.1.1 Programme Réseau

Pour que son réseau évolue et grandisse avec la souplesse et la rentabilité requises à longue échéance, CANARIE entend déployer des fibres optiques sur l'ensemble du territoire canadien, là où il est avantageux de le faire. Le long des corridors les plus achalandés, à vive croissance, l'organisme a acheté le droit d'utiliser des fibres optiques pour une longue durée, ce qui lui procure la marge de manœuvre nécessaire pour augmenter les capacités du réseau et déployer des technologies transformatrices à un faible coût additionnel. Pour élargir encore plus son réseau et rendre les services qui s'y rattachent plus résilients, là où le volume du trafic ne justifie pas l'installation de fibres dédiées ou si l'achat de ces dernières s'avère prohibitif, CANARIE loue les services pertinents à des fournisseurs.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Déploiement de capacités supplémentaires afin de soutenir l'expansion du trafic Poursuite des travaux visant à hausser le débit à 400 Gbps	CANARIE a mis les capacités à niveau et porté le débit de l'équipement à 400 Gbps sur le tronçon du projet de collaboration « Advanced North Atlantic » (ANA) dont il assume la responsabilité et qui assure le partage des capacités entre les réseaux de recherche à travers l'Atlantique en vue d'accroître la capacité globale, d'augmenter la résilience et de réduire les coûts CANARIE a fini de rehausser le débit de la partie sud de son réseau à 400 Gbps, soit de Victoria à Montréal et, de là, aux É.-U. (Seattle, Chicago et New York)
Modernisation des réseaux de fibres de l'Est	Au cours de l'EF26, CANARIE a achevé de moderniser la partie est de son réseau afin de répondre aux besoins de connectivité à venir.
Meilleur accès aux plateformes d'infonuagique commerciales	CANARIE a ajouté un nouveau carrefour Internet à son réseau pour élargir l'accès aux services de contenu.
Meilleur système de surveillance, de quantification et de déclaration de la sécurité sur le réseau	CANARIE a rendu le routage automatique plus sûr et déployé des outils afin de rapporter la conformité aux exigences, notamment le respect des normes MANRS (normes communes sur la sécurité du routage). On a également instauré la validation du routage par authentification de la provenance (ROA) et infrastructure à clé publique des ressources (RPKI) de manière à supprimer automatiquement les routages erronés.
Déploiement d'applications pour automatiser le réseau et poursuite des travaux pertinents	CANARIE a défini les flux de tâches qu'on automatisera et devrait bientôt y apporter d'autres améliorations.
Élaboration de plans pour faciliter l'exploitation du réseau grâce à l'intelligence artificielle (IA)	Le plan à long terme concernant l'usage de l'IA pour exploiter plus facilement le réseau est toujours en développement, mais CANARIE a déployé un outil IA qui améliore l'analyse des données sur le routage lors du dépannage.
Déploiement d'outils d'aide accessibles par le portail des utilisateurs	Le portail a été repensé et actualisé pour offrir de l'aide en cybersécurité et soutenir les services existants (usage du réseau et gestion des identités).

2.1.2 Programme Extension des infrastructures (PEI)

CANARIE apporte son aide aux institutions de recherche gouvernementales qui utilisent son réseau pour faciliter la collaboration scientifique avec leurs partenaires du Canada et de l'étranger. Les connexions restantes seront cédées à Services partagés Canada (SPC) d'ici la fin de l'EF27.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Maintien du raccordement actuel des installations de recherche gouvernementales qui satisfont aux exigences de rendement de la communauté scientifique du gouvernement	Les connexions actuelles du PEI ont été préservées et maintenues une année de plus. CANARIE a entamé des pourparlers avec SPC et ISDE afin que ces connexions soient transférées à SPC.

2.1.3 Gestion des identités et des accès (GIA)

En tant qu'exploitant national de la Fédération canadienne d'accès (FCA), CANARIE collabore avec les groupes qu'il dessert pour préciser la demande de services GIA et avec ses partenaires du Canada et de l'étranger afin de dispenser ces services. Le service de gestion fédérée des identités (GFI) de la FCA permet aux étudiants et étudiantes, au corps professoral et au personnel des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire participants d'accéder à du contenu protégé en ligne grâce aux identifiants numériques que fournit l'institution. Les établissements qui adhèrent à la FCA bénéficient aussi du service eduroam, qui garantit à la clientèle étudiante ainsi qu'au personnel de l'institution un accès homogène et sûr au réseau sans fil de sites disséminés dans plus de 106 territoires sur le globe.

Résultats à court/moyen terme pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Maintien du taux élevé de participation à la FCA Hausse du nombre de connexions annuelles à eduroam	CANARIE a continué d'exploiter les services de la FCA et les a améliorés. Durant l'EF26, l'organisme a recensé 529 millions de connexions authentifiées au Canada. Le nombre d'adhésions à la FCA reste stable, à 244.
Hausse du nombre de projets visant à augmenter les capacités de la Fédération	CANARIE a lancé un projet qui ajoutera de nouveaux outils pour la GFI et a établi trois nouvelles normes pour aider les participants à mieux gérer la diffusion des attributs qui préservent la confidentialité au sein de la Fédération.
Hausse du nombre d'interfaces, d'applications et d'outils soutenant les services de la FCA	CANARIE a mis en place une plateforme hébergée sur RADIUS pour que les institutions de moins grande envergure instaurent et exploitent plus facilement eduroam. On a aussi lancé neuf autres projets qui accroîtront les capacités et la résilience des services de la FCA.

2.1.4 Programme RNRE

Le Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada repose sur la prestation conjointe des services par CANARIE et ses partenaires provinciaux ou territoriaux. CANARIE assure la connectivité entre les provinces et avec l'étranger, alors que ses partenaires régionaux connectent les institutions et les organisations locaux au RNRE. Les données qui quittent la province ou le territoire d'un partenaire empruntent le réseau CANARIE pour parvenir aux partenaires du RNRE des autres provinces ou territoires, ou au RNRE d'autres pays, grâce aux liaisons qui rattachent le Canada au reste de la planète.

Le RNRE évolue d'une manière technologiquement et stratégiquement cohérente, l'idée étant que les Canadiens et les Canadiennes qui y recourent vivent une expérience comparable, similaire à celle que vivent les personnes utilisant le RNRE dans les autres pays. Le programme RNRE de CANARIE aide les partenaires du RNRE à rehausser la capacité, la fiabilité et la sûreté de leur équipement et de leur infrastructure, facilite la gestion du réseau (grâce à des outils et à de la formation) et élargit la portée du réseau des partenaires du RNRE avec le raccordement de nouvelles institutions.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Lancement du premier appel à projets qui permettra au RNRE d'implanter, d'agrandir ou d'améliorer l'infrastructure du réseau ou son infrastructure de sécurité ainsi que de former et de garder des éléments talentueux	Le premier appel à projets a été lancé avec un taux de participation maximal. Quatorze projets ont été reçus et on en financera treize.
Travaux préliminaires en cours en vue du deuxième appel, prévu durant l'EF27. Les projets raccorderont les institutions qui ne sont pas encore connectées au RNRE, y compris les établissements autochtones	CANARIE a lancé la demande d'expressions d'intérêt pour le deuxième appel à projets. Les propositions détaillées seront remises au cours de l'EF27.
Développement et lancement de projets qui amélioreront les processus et la capacité du RNRE	Deux projets ont été lancés pour rehausser les processus et la capacité de l'infrastructure de sécurité du RNRE : un exercice sur table pancanadien et un essai de pénétration. Les travaux préliminaires en vue d'améliorer les processus et la capacité de l'infrastructure réseau du RNRE sont également en cours.
Autres	On a commencé à planifier le troisième appel à projets pour l'EF27. Cet appel facilitera la création, l'agrandissement ou le perfectionnement de l'infrastructure réseau et de l'infrastructure de sécurité du RNRE ainsi que la formation d'éléments talentueux et leur fidélisation.

2.2 Cybersécurité

Le milieu canadien de la recherche et de l'éducation estimant que les activités en cybersécurité doivent absolument être coordonnées et harmonisées à l'échelon national, CANARIE finance des initiatives qui renforceront l'ensemble du secteur grâce à des technologies de pointe, à de meilleurs procédés et à une plus vaste expertise.

Par son leadership, CANARIE favorise l'implantation d'un jeu complémentaire de compétences à tous les paliers, tant local que régional ou national. Ensemble, ces compétences additionnelles concourent à rendre le secteur plus sûr, comme le veut l'objectif. Le financement appuie les activités qui répondent aux priorités ou comblent les lacunes les plus criantes afin de mieux protéger la majeure partie de l'écosystème. Les initiatives subventionnées doivent aussi permettre une participation équitable des organisations admissibles ou faire en sorte que celles-ci en bénéficient de manière identique.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Déploiement et perfectionnement des initiatives se rapportant aux quatre piliers stratégiques de la cybersécurité : évaluation des risques pour la collectivité; collecte de renseignements exploitables sur les menaces; moyens d'intervention; mise en commun et partage des ressources	CANARIE a peaufiné et mis en œuvre des initiatives dans les quatre piliers stratégiques en tenant compte des commentaires formulés par la communauté afin de les rendre plus clairs, utiles et uniformes face aux besoins des institutions. Pour plus d'efficacité et éviter la duplication des investissements, CANARIE a aussi jeté les bases de la mise en commun et du partage des ressources, nouveau service dont le lancement officiel est prévu au cours de l'EF27.
Achèvement de la collecte des données sur le projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC et soumission d'une demande de financement à ISDE	Après le succès remporté par le projet dans douze institutions et auprès de nombreux partenaires du RNRE, CANARIE a dressé un plan que la communauté a sanctionné en vue de financer le SOC fédéré et d'en faire un programme de base. La proposition a été soumise à ISDE en septembre 2025. CANARIE continue de collaborer avec ISDE et le gouvernement canadien pour que le financement souhaité soit approuvé.
Expansion du Fil de menaces du CanSSOC pour en faire un service national de renseignements exploitables sur les menaces	Le Fil de menaces a été enrichi avec les données glanées par la collectivité grâce à un dépistage plus actif des menaces, à des pièges à pirates et à la collecte des indicateurs de compromission (IOC) dans le cadre du projet pilote de SOC fédéré ainsi que par le biais de partenariats nationaux et internationaux plus nombreux. D'autre part, CANARIE a commencé à diffuser des informations précises sur les menaces au moyen d'un nouveau bulletin communautaire qui s'ajoutera aux appels « CHESS » du CanSSOC.

Organisation d'évènements et leadership éclairé en vue d'accentuer la mobilisation et l'harmonie au sein de la communauté	CANARIE a organisé diverses activités favorisant la mobilisation en cybersécurité, notamment les suivantes : • le Forum SecuR&E de 2025; • 12 appels « CHERS » à la communauté pour soutenir le service de renseignements exploitables sur les menaces; • 12 appels pour appuyer les groupes communautaires des partenaires du RNRE; • un atelier avant le colloque du CANHEIT et trois exposés à cet événement universitaire national sur les technologies de l'information.
Évolution du service d'Évaluation nationale de la cybersécurité (ENC) et meilleure uniformisation avec une évaluation à la grandeur du secteur ainsi que des initiatives de priorisation	CANARIE a inauguré la nouvelle plateforme de l'ENC incluant un questionnaire initial uniformisé, une plus grande latitude eu égard au moment de l'évaluation et à la fréquence des organisations, un tableau de bord libre-service et de l'aide supplémentaire au sujet d'autres cadres comme l'ITSP-10-171 et de diverses requêtes. L'ENC s'harmonise aussi plus étroitement avec la surveillance des risques posés par les tiers (SRT) ainsi qu'avec l'évaluation technique réalisée dans le cadre du service d'analyse comparative des vulnérabilités de CANARIE.
Établissement d'un cadre robuste qui facilitera une collaboration et un engagement constants de la communauté, avec clarification des rôles et des responsabilités	CANARIE a perfectionné son modèle d'engagement pour faciliter un dialogue permanent et bien structuré, dans les deux sens, avec les institutions. On a notamment remis sur pied le conseil consultatif en cybersécurité en l'améliorant et le faisant mieux connaître. On en a précisé le but et la portée ainsi que la fonction des membres. On a aussi rendu plus transparente l'incidence du point de vue des institutions sur l'établissement des priorités nationales en cybersécurité. Par ailleurs, CANARIE a facilité la direction et la coordination de l'équipe responsable du projet de cybersécurité collective (EPCC) en prônant une approche sectorielle plus collaborative avec une meilleure définition du rôle des acteurs institutionnels, régionaux et nationaux ainsi que le soutien des efforts déployés pour parvenir à une harmonisation que sanctionnera le secteur.

2.3 Activités poursuivies avec l'Alliance de recherche numérique du Canada

CANARIE collabore avec l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), son partenaire, pour aider le gouvernement du Canada à mettre en œuvre sa Stratégie de l'infrastructure de recherche numérique et faire en sorte que les scientifiques canadiens disposent des outils numériques essentiels à la réalisation de découvertes d'importance mondiale.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Participation de l'Alliance et des sites d'hébergement à l'Évaluation nationale de la cybersécurité (ENC)	L'Alliance a participé à la troisième édition de l'ENC, ce qui a permis de mieux cerner sa position en matière de cybersécurité et de l'accorder davantage avec les activités correspondantes de l'écosystème.
Planification d'approches communes en cybersécurité, y compris des activités en cybersécurité de l'Alliance qui ajoutent à l'approche d'un SOC fédéré du CanSSOC ou qui en bénéficient	CANARIE et l'Alliance continuent de se rencontrer régulièrement pour harmoniser leurs approches et leurs activités en cybersécurité, notamment en inscrivant ce sujet comme point permanent aux réunions entre cadres supérieurs
Harmonisation de la gouvernance de la cybersécurité, entre autres en veillant à ce que la même personne préside le comité de cybersécurité de chaque organisation	La même personne a présidé le comité de cybersécurité des deux organisations afin de garantir une meilleure harmonisation.
Poursuite du travail visant à intégrer la gestion fédérée des identités (GFI) aux services CIP de l'Alliance	L'Alliance a introduit un service d'identification indépendant qui autorise l'ouverture de séances par la GFI. CANARIE et l'Alliance poursuivront leur collaboration en vue d'intégrer encore plus la GFI aux services de l'Alliance.
Participation de CANARIE aux processus des projets pilote en infonuagique	Le programme pilote Cloud Connect de l'Alliance s'est terminé à la fin de l'EF25. L'analyse des résultats et les principales leçons qu'on en tirera détermineront les services qui seront offerts à l'avenir.
Autre	CANARIE a aidé l'Alliance à planifier son futur de centre de données en IA. L'Alliance a participé à une tribune du Forum SecuR&E avec CANARIE et le GRI afin d'illustrer l'alignement de leurs activités.

2.4 Activités favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion

CANARIE applaudit la diversité des collectivités qu'il dessert. C'est pourquoi il s'est engagé à ce que ses activités fassent progresser l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

L'organisme continue de miser sur la diversité pour agrandir ses effectifs. Dans toutes ses offres d'emploi, les candidats et candidates peuvent solliciter des accommodements. CANARIE applique aussi le principe de diversité à la composition de son conseil d'administration, ainsi que le veut sa politique en la matière. L'objectif consiste à ce que les membres du conseil, par leur diversité, reflètent non seulement la multiplicité des groupes desservis, mais aussi la diversité démographique de la société canadienne.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF26	Activités durant l'EF26
Travaux préalables au lancement du deuxième appel à projets du RNRE visant à raccorder au RNRE les institutions autochtones qui ne le sont pas encore	<i>Voir la partie 2.1.4 à la page 8</i>
Soutien continu des groupes d'entraide du personnel de CANARIE Formations supplémentaires offertes au personnel au besoin	CANARIE poursuit ses activités EDI à l'interne, y compris le soutien des groupes d'entraide et la tenue d'un cinquième sondage annuel auprès des employés et employées.
Participation aux consortiums qui installent un câble sous-marin dans l'Arctique en vue d'une meilleure connectivité dans le Nord	CANARIE continue de collaborer avec NORDUnet, le Réseau nordique de la recherche et de l'éducation, afin de participer à ce projet.

3. Activités admissibles en 2026-2027 et dans un proche avenir

En 2026-2027, CANARIE continuera d'accorder ses activités à l'objectif voulant qu'on consolide l'infrastructure de recherche numérique canadienne. Pour cela, il se concentrera sur les deux activités admissibles mentionnées dans son Plan d'activité de 2026-2027.

Exploitation du réseau (EF27)
Exploiter le réseau
En accroître les capacités, la redondance et la fiabilité
Améliorer sa surveillance en adoptant de nouveaux outils
Protéger le réseau et CANARIE en prenant des mesures pour prévenir, détecter et contrer les cybermenaces et ainsi préserver l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données ainsi que des systèmes
Renforcer la sécurité du réseau
Moderniser le système de détection des attaques par déni de service distribué (DDoS) qui arrive en fin de vie
Continuer d'automatiser les services réseau
Échafauder des stratégies pour accroître l'efficacité, la fiabilité et la sécurité du réseau avec l'IA
Continuer de faciliter l'accès des utilisateurs et utilisatrices aux outils d'aide
Participer à des activités internationales de réseautique [satellites à orbite basse, connectivité dans les Pôles, connectivité dans la région Asie-Pacifique, Global Network Advancement Group (GNA-G), etc.]

PEI (EF27)
Procurer une connexion ultrarapide aux installations de recherche du gouvernement
Préparer la cession des connexions existantes (PEI) du réseau scientifique du gouvernement du Canada (RSGC) à Services partagés Canada (SPC)

Gestion des identités et des accès (EF27)

Continuer à planifier l'évolution des services avec les participants de la Fédération canadienne d'accès (FCA) et les spécialistes de l'industrie

Augmenter le nombre de sites qui proposent le service eduroam à la population pour multiplier les possibilités d'apprentissage à distance et d'exploitation créative des espaces communautaires

Élargir le portefeuille de services d'identification en insistant sur le déploiement de la gestion fédérée des identités comme service géré

Faire évoluer les services de gestion des identités en collaborant avec la communauté internationale à diverses activités

RNRE (EF27)

Raccorder au réseau les établissements qui ne le sont pas encore en insistant particulièrement sur les institutions autochtones

Renforcer la collaboration au sein du RNRE

Accroître les capacités, la redondance, la fiabilité et la sécurité du RNRE par l'entremise du réseau de ses partenaires provinciaux et territoriaux

Cybersécurité (EF27)

Identifier, prioriser et mettre en œuvre des initiatives en cybersécurité en fonction des données, des preuves recueillies et de l'analyse des risques sectoriels, y compris l'évaluation des programmes et des services existants en vue d'en accroître l'utilité pour la communauté et de rationaliser le modèle de prestation davantage

Continuer de faire progresser le Fil de menaces du CanSSOC pour le transformer en service national de renseignements exploitables sur les menaces en y intégrant des indicateurs techniques, des séances d'information contextuelles, de l'information sur les menaces naissantes et des règles de détection automatique

Terminer la quatrième édition de l'Évaluation nationale de la cybersécurité (ENC) avec les améliorations qui y ont été apportées sur les plans opérationnel et stratégique

Profiter du succès remporté par l'ENC pour y inclure une série plus stratégique de services de modélisation en cybersécurité accompagnés des modèles pertinents

Élargir le nouveau carrefour sectoriel de collaboration pour diffuser du contenu précis, opportun et stratégiquement utile en cybersécurité convenant au milieu R-E et permettre à la communauté d'ajouter son propre contenu ainsi que laisser les pairs le commenter

Faire revivre le conseil consultatif en cybersécurité de CANARIE afin que les institutions exposent directement leurs points de vue stratégiques et techniques

Multiplier les mises à jour techniques, organiser une séance d'information annuelle sur les menaces pour la haute direction et lancer une série de webinaires en cybersécurité pour échanger l'information et aider les institutions à prendre plus facilement des décisions

Activités avec l'Alliance (EF27)
Intégrer les outils et les services de CANARIE et de l'Alliance, dont ceux en cybersécurité
Continuer à harmoniser la gouvernance, les communications et les activités de rayonnement
Tenir des discussions sur le soutien des activités scientifiques du gouvernement, notamment celles des ministères et organismes à vocation scientifique et les politiques gouvernementales se rapportant à la science

EDI (EF27)
Épauler les groupes mal desservis au Canada et ailleurs
Poursuivre la stratégies et les activités de mobilisation des Autochtones
Continuer d'utiliser les plans EDI des institutions comme critère pour sélectionner les projets qui seront financés, s'il y a lieu
Former le personnel de CANARIE sur les sujets qui font progresser l'EDI
Continuer de moderniser les politiques, les méthodes et les procédures de CANARIE

4. Contributions reçues

Les activités admissibles ont été financées au moyen des contributions reçues d'ISDE en 2025–2026, de l'intérêt réalisé sur les contributions ISDE, et des produits des programmes. Au total, 29,9 millions de dollars ont servi à financer les activités admissibles.

Contributions reçues (en milliers de dollars)	
Contributions ISDE reçues	29 600
Intérêt réalisé sur les contributions ISDE	182
Produits des programmes	147
Total	29 929

5. Dépenses admissibles

CANARIE a affecté les contributions de 29,9 millions de dollars aux dépenses admissibles liées à l'exploitation du réseau et aux activités de cybersécurité, ainsi qu'aux frais d'administration connexes.

Le tableau qui suit ventile ces dépenses admissibles et en indique la correspondance avec les états financiers vérifiés

Rapprochement des dépenses admissibles avec des états financiers vérifiés (en milliers de dollars)			
Description	Dépenses admissibles	Ajustements*	États financiers vérifiés (annexe 1)
Exploitation du réseau	17 903	(421)	17 482
Programmes et services de cybersécurité	5 145	376	5 521
Projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC	1 642	877	2 519
Total Cybersécurité	6 787	1 253	8 040
Total Programmes	24 690	832	25 522
Administration	5 239	158	5 397
Total	29 929	990	30 919

* Les ajustements reflètent les écarts entre les charges présentées dans les états financiers vérifiés (annexe 1) et les dépenses admissibles aux termes de l'accord de contribution.

6. Mise à jour des politiques, normes et procédures de CANARIE en matière de placement

CANARIE place ses fonds conformément à la politique de placement et à la stratégie de placement, lesquelles s'appliquent à toutes les sommes investies, qu'il s'agisse des fonds des programmes régis par l'accord de contribution conclu avec ISDE ou des fonds corporatifs gérés à la discrétion de CANARIE.

Le comité de la vérification comptable et des placements révisé la politique de placement et la stratégie de placement tous les ans avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation. La politique de placement et la stratégie de placement ont été examinées et approuvées pour la dernière fois en octobre 2025. Les mises à jour ont permis de clarifier la distinction entre les fonds des programmes et les fonds corporatifs et d'aligner les paramètres de placement sur les exigences de l'accord de contribution.

7. Audits

Chaque année, CANARIE fait l'objet d'un audit des états financiers effectué par un vérificateur indépendant désigné par ses membres et supervisée par le comité de la vérification comptable et des placements du conseil d'administration. Le vérificateur est un cabinet de comptables professionnels agréés qui satisfait aux exigences d'indépendance et aux normes professionnelles prévues par l'accord de contribution.

L'audit de l'exercice 2025–2026 a été réalisé en juin 2026 par BDO Canada LLP, comptables professionnels agréés. Les états financiers vérifiés figurent à l'annexe 1.

Les ententes de financement conclue entre CANARIE et les bénéficiaires ultimes admissibles comprennent des dispositions autorisant CANARIE et la ministre, à leur seule discrétion, à effectuer des audits des projets financés, notamment dans le cadre d'un échantillonnage. Aucun audit de bénéficiaires ultimes admissibles n'a été réalisé au cours de l'exercice.

Annexe 1 : États financiers de CANARIE Inc. au 31 mars 2026

~ ci-joints ~

CANARIE Inc.
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
Annexe des charges	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de CANARIE Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CANARIE Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CANARIE Inc. au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de CANARIE Inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CANARIE Inc. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CANARIE Inc. ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CANARIE Inc..

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de CANARIE Inc.;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de CANARIE Inc.    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener CANARIE Inc.    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficience importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

BDO Canada S.r.l. / LLP

Comptables professionnels agr  es, experts-comptables autoris  s

Ottawa (Ontario)
29 juin 2026

CANARIE Inc.
État de la situation financière

31 mars

2026

2025

Actif

Court terme

Encaisse	481 240 \$	1 585 992 \$
Placements (Note 2)	7 244 411	9 906 642
Débiteurs et autres créances (Note 3)	291 122	919 366
Frais payés d'avance et dépôts (Note 4)	5 719 124	8 829 153

13 735 897 21 241 153

Placements (Note 2)

5 385 047 889 401

Frais payés d'avance et dépôts (Note 4)

6 195 275 6 824 853

Immobilisations (Note 5)

25 985 073 23 339 831

51 301 292 \$ 52 295 238 \$

Passif et Actif net

Court terme

Créditeurs et frais courus (Note 6)	914 270 \$	1 332 902 \$
Revenus reportés	-	15 000
Contributions reportées (Note 7)	7 358 562	10 828 721
Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition (Note 9)	492 701	428 082

8 765 533 12 604 705

Contributions reportées (Note 7)

6 576 783 6 824 853

Contributions reportées de nature capitale (Note 8)

24 415 126 21 584 512

Obligations découlant des contrats de location-acquisition (Note 9)

1 077 246 1 327 237

40 834 688 42 341 307

Engagements (Note 10)

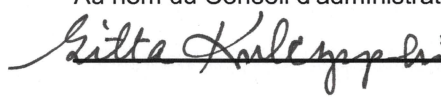
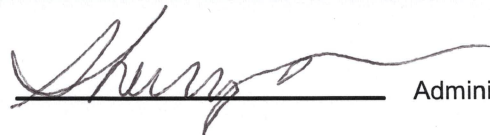
Actif net

Non affecté	820 404	520 248
Grevé d'affectation interne au fonds de redevances	2 783 380	2 722 059
Grevé d'affectation interne à la clôture des activités	6 862 820	6 711 624

10 466 604 9 953 931

51 301 292 \$ 52 295 238 \$

Au nom du Conseil d'administration:

 Administrateur  Administrateur

CANARIE Inc.
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Non affecté	Grevé d'affectation interne au fonds de redevances (Note 11)	Grevé d'affectation interne à la clôture des activités (Note 11)	2026	2025
Solde, début de l'exercice	520 248 \$	2 722 059 \$	6 711 624 \$	9 953 931 \$	9 149 030 \$
Excédent des produits sur les charges	300 156	61 321	151 196	512 673	804 901
Solde, fin de l'exercice	820 404 \$	2 783 380 \$	6 862 820 \$	10 466 604 \$	9 953 931 \$

CANARIE Inc.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Produits		
Contributions d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)	30 919 824 \$	36 353 730 \$
Cotisations des membres	380 000	367 500
Contributions du Groupe de recherche intensive (GRI)	262 262	399 283
Produits de placements	224 238	378 968
	<u>31 786 324</u>	<u>37 499 481</u>
Charges (Annexe)		
Programmes	25 522 393	31 035 811
Fonctionnement	5 397 431	5 317 919
Groupe de recherche intensif	262 262	399 283
Corporatif (recouvrement)	91 565	(58 433)
	<u>31 273 651</u>	<u>36 694 580</u>
Excédent des produits sur les charges	512 673 \$	804 901 \$

CANARIE Inc.
Annexe des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Programmes	Fonctionnement	Groupe de recherche intensif	Corporatif	2026 Total
Charges directes des programmes	10 793 909 \$	- \$	49 886 \$	- \$	10 843 795 \$
Employés et consultants	9 580 006	3 709 830	212 376	50 851	13 553 063
Logiciels et fournitures informatiques	513 983	398 150	-	-	912 133
Déplacements, réunions et conférences	371 162	166 126	-	-	537 288
Marketing et promotion	83 428	34 099	-	-	117 527
Loyer	-	692 426	-	-	692 426
Honoraires professionnels	19 749	23 626	-	-	43 375
Charges de bureau et fournitures	8 708	246 118	-	40 714	295 540
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	50 258	-	-	-	50 258
	21 421 203	5 270 375	262 262	91 565	27 045 405
Plus: amortissement	4 101 190	127 056	-	-	4 228 246
	25 522 393 \$	5 397 431 \$	262 262 \$	91 565 \$	31 273 651 \$

CANARIE Inc.
Annexe des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Programmes	Fonctionnement	Groupe de recherche intensif	Corporatif	2025 Total
Charges directes des programmes	14 971 356 \$	- \$	113 101 \$	- \$	15 084 457 \$
Employés et consultants (recouvrement)	11 821 999	3 383 144	286 182	(76 647)	15 414 678
Logiciels et fournitures informatiques	297 017	335 652	-	-	632 669
Déplacements, réunions et conférences	414 931	134 639	-	-	549 570
Marketing et promotion	116 527	85 926	-	-	202 453
Loyer	-	659 143	-	-	659 143
Honoraires professionnels	20 788	59 190	-	-	79 978
Charges de bureau et fournitures	15 342	260 455	-	18 214	294 011
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	127 156	-	-	-	127 156
	27 785 116	4 918 149	399 283	(58 433)	33 044 115
Plus: amortissement	3 250 695	399 770	-	-	3 650 465
	31 035 811 \$	5 317 919 \$	399 283 \$	(58 433)\$	36 694 580 \$

CANARIE Inc.		
État des flux de trésorerie		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	512 673 \$	804 901 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	4 228 246	3 650 465
Amortissement des contributions reportées de nature capitale	(4 228 246)	(3 650 465)
Gain sur disposition d'immobilisations	(37 244)	-
	<u>475 429</u>	<u>804 901</u>
Variations des éléments hors caisse:		
Débiteurs et autres créances	628 244	988 132
Frais payés d'avance et dépôts	3 739 607	662 169
Créditeurs et frais courus	(418 632)	(1 463 848)
Revenus reportés	(15 000)	(12 500)
Contributions reportées	(3 718 229)	(656 315)
	<u>691 419</u>	<u>322 539</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Contributions reportées de nature capitale reçues pour l'acquisition d'immobilisations	6 873 488	3 658 050
Acquisition d'immobilisations	(6 873 488)	(3 658 050)
Produits de disposition d'immobilisations	37,244	-
Acquisition de placements	(23 205 485)	(34 753 743)
Produits de disposition de placements	21 372 070	23 957 701
	<u>(1 796 171)</u>	<u>(10 796 042)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(185 372)	(1 818 629)
Contributions reportées de nature capitale reçues pour le paiement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	185 372	1 818 629
	<u>-</u>	<u>-</u>
Diminution nette de l'encaisse	(1 104 752)	(10 473 503)
Encaisse, au début de l'exercice	1 585 992	12 059 495
Encaisse, à la fin de l'exercice	481 240 \$	1 585 992 \$

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables

Objectif de l'organisme CANARIE Inc. (l'organisme) a été constitué en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions le 5 mars 1993 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. CANARIE Inc. se poursuit sous la section 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif en date du 19 novembre 2013. CANARIE Inc. a pour objectif de soutenir le développement de l'infrastructure des communications pour un Canada axé sur le savoir.

En tant qu'organisme se vouant exclusivement à la recherche scientifique et au développement expérimental ainsi qu'à leur promotion, CANARIE Inc. n'est pas tenu de verser d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(j) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Référentiel comptable Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction si de l'information additionnelle devient disponible dans le futur. Les postes à estimations significatives sont la vie utile des immobilisations.

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

**Contributions
reportées**

Les contributions reportées comprennent (1) les montants perçus avant le moment prévu où seront versées les contributions, en plus de l'intérêt réalisé sur les contributions, les droits perçus des utilisateurs et le recouvrement de divers coûts admissibles, (2) les montants reçus au titre de services à venir, et (3) les montants perçus pour l'acquisition d'immobilisations.

Lorsqu'il y a disposition d'immobilisations, le produit de la disposition augmente le solde des contributions reportées, tandis que la valeur comptable nette diminue le solde des contributions reportées se rapportant aux immobilisations corporelles.

**Comptabilisation des
produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions liées aux immobilisations sont reportées et constatées comme un produit dans le même exercice où est constaté l'amortissement lié à ces immobilisations.

Les contrats de services sont constatés au cours de la période où les services sont fournis.

Les cotisations des membres sont constatées au pro rata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers *Évaluation*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'il a choisi d'évaluer à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transaction

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, l'organisme comptabilise les coûts de transaction en charges à mesure qu'ils sont engagés. Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

Matériel

informatique	3 ans méthode de l'amortissement linéaire
Logiciels	2 ans méthode de l'amortissement linéaire
Équipement	3 ans méthode de l'amortissement linéaire
Améliorations	
locatives	sur la durée du bail
Mobilier	5 ans méthode de l'amortissement linéaire
Équipement de réseau	5 ans méthode de l'amortissement linéaire

Les logiciels en développement commencent à être amortis lorsqu'ils sont prêts à être utilisés.

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Contrats de location

Les contrats de location sont classifiés comme étant location-acquisition ou location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classifié comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme étant location-exploitation où les paiements de location sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les biens loués en vertu du contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie utile estimée du bien pour l'organisme, sans excéder vingt-deux ans, ce qui correspond présentement à la durée du bail.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, des services bénévoles (incluant temps et les déplacements des membres du conseil d'administration et des comités) ont été reçus. Parce qu'il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Présentation des charges

Les activités admissibles au financement dans l'accord de contribution ISDE sont classifiées comme des charges de programmes ou de fonctionnement. Les activités de développement, conception et mise en œuvre de programmes sont tous classifiées comme des charges de programmes. Les activités qui ne sont pas directement liées aux programmes sont classifiées comme des dépenses de fonctionnement. Les activités qui ne sont pas admissibles pour le financement dans l'accord de contribution ISDE sont classifiées comme des charges corporatifs ou charges du GRI.

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Placements

Les placements sont composés d'obligations du gouvernement canadien avec des rendements annuels variant de 2,18 % à 2,55 % et des échéances allant d'avril 2026 à février 2027, d'une obligation provinciale à court terme à coupon avec un rendement annuel de 2,57 % et une échéance en juin 2026, ainsi que des obligations de sociétés à court terme avec des rendements annuels variant de 2,28 % à 2,88 % et des échéances allant de juillet 2026 à janvier 2027.

Les placements à long terme comprennent des obligations provinciales dont les rendements annuels varient de 2,22 % à 2,57 %, et des obligations de sociétés dont les rendements annuels varient de 2,60 % à 2,86 %, avec des échéances s'étendant au-delà d'avril 2027 jusqu'à décembre 2028. Les placements à long terme comprennent des certificats de placement garanti dont les taux d'intérêt varient de 2,65 % à 2,80 % et dont les échéances s'étendent de janvier 2028 à janvier 2029.

Les placements comprennent les liquidités détenues dans des comptes d'épargne-placement.

3. Débiteurs et autres créances

	2026	2025
Créances commerciales	48 502 \$	400 001 \$
Créances de remises gouvernementales	242 620	519 365
	291 122 \$	919 366 \$

4. Frais payés d'avance et dépôts

	2026	2025
Frais payés d'avance et dépôts - programmes	11 309 988 \$	14 834 296 \$
Frais payés d'avance - fonctionnement	493 977	783 210
Frais payés d'avance - Groupe de recherche intensive	73 934	-
Dépôt de location	36 500	36 500
Solde, à la fin de l'exercice	11 914 399	15 654 006
Portion à court terme	5 719 124	8 829 153
Portion à long terme	6 195 275 \$	6 824 853 \$

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2026

5. Immobilisations

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Fibre optique en vertu d'un contrat de location-acquisition	24 989 797 \$	6 733 317 \$	15 505 114 \$	8 121 700 \$
Équipement de réseau	16 540 872	9 499 989	25 582 976	19 742 336
Matériel informatique	1 390 180	970 693	1 577 390	1 050 939
Logiciels	159 897	159 897	450 726	444 261
Améliorations locatives	963 958	918 271	945 617	901 504
Équipement	451 908	387 303	432 036	373 972
Mobilier	265 768	248 654	258 830	222 072
Art	-	-	4 082	-
Logiciels en développement	140 817	-	29 697	-
Fibre optique en vertu d'un contrat de location-acquisition en construction	-	-	9 410 147	-
	44 903 197 \$	18 918 124 \$	54 196 615 \$	30 856 784 \$
Valeur comptable nette		25 985 073 \$		23 339 831 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations ayant un coût de 16 355 709 \$ (2025 - Nul \$) et un amortissement cumulé de 16 346 304 \$ (2025 - Nul \$) ont été disposées et retirées du coût et de l'amortissement cumulé.

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2026

6. Créditeurs et frais courus

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Créditeurs et frais courus	715 504 \$	1 230 029 \$
Contribution ISDE à rembourser	198 766	102 873
	<u>914 270 \$</u>	<u>1 332 902 \$</u>

7. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des fonds à usage restreint reçus de sources externes.

Les contributions provenant d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) correspondent aux montants destinés à connecter de façon sécurisée les chercheurs, les éducateurs et les innovateurs au moyen d'un réseau dédié à très haute vitesse, ainsi qu'à soutenir la cybersécurité dans l'écosystème de la recherche et de l'éducation.

Les contributions provenant du Groupe de recherche intensive (GRI) appuient les activités de recherche et de développement à un stade précoce des outils et services de cybersécurité destinés au secteur de la recherche et de l'éducation.

Le solde des contributions reportées est composé des éléments suivants:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Contributions ISDE	13 029 070 \$	16 485 037 \$
Contributions GRI	906 275	1 168 537
	<u>13 935 345 \$</u>	<u>17 653 574 \$</u>

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2026

7. Contributions reportées (suite)

La variation des contributions reportées pour l'exercice se présente comme suit :

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	17 653 574 \$	18 309 889 \$
Contributions ISDE reçues	29 600 000	37 000 000
Intérêt réalisé sur les contributions ISDE	181 693	369 443
Produits des programmes	711 544	656 342
Comptabilisé en produits:		
ISDE	(26 691 578)	(32 703 265)
GRI	(262 262)	(399 283)
Transféré aux contributions reportées de nature capitale pour :		
Acquisition d'immobilisations	(6 873 488)	(3 658 050)
Paiement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(185 372)	(1 818 629)
Transféré aux créiteurs et frais courus	(198 766)	(102 873)
Solde, à la fin de l'exercice	13 935 345	17 653 574
Portion à court terme	7 358 562	10 828 721
Portion à long terme	6 576 783	6 824 853
	13 935 345 \$	17 653 574 \$

8. Contributions reportées de nature capitale

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	21 584 512 \$	19 758 297 \$
Contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisations	6 873 488	3 658 050
Contributions reçues pour le paiement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	185 372	1 818 629
Amortissement des immobilisations reliées aux programmes et au fonctionnement des immobilisations	(4 228 246)	(3 650 464)
Solde, à la fin de l'exercice	24 415 126 \$	21 584 512 \$

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2026

9. Obligations découlant des contrats de location-acquisition

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Contrat de location-acquisition relatif à des droits irrévocables d'usage de fibres optiques, 3 %, échéant en mars 2032, remboursable par versements annuels de 285 898 \$, capital et intérêts.	1 569 947 \$	1 569 947 \$
Contrat de location-acquisition relatif à des droits irrévocables d'usage de fibres optiques, payé au cours de l'exercice.	-	185 372
	<u>1 569 947</u>	<u>1 755 319</u>
Moins : portion à court terme	<u>492 701</u>	<u>428 082</u>
	<u><u>1 077 246 \$</u></u>	<u><u>1 327 237 \$</u></u>

Les paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location-acquisition se présentent comme suit :

2027	571 798 \$
2028	285 898
2029	285 898
2030	285 898
2031	<u>285 898</u>
	1 715 390
Moins : intérêts inclus dans les paiements minimaux	<u>(145 443)</u>
	<u><u>1 569 947 \$</u></u>

10. Engagements

L'organisme a conclu un bail pour des espaces de bureaux pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2031. Les paiements minimaux futurs au titre du loyer de base totalisent 3 592 822 \$.

Au 31 mars 2026, l'organisme avait des engagements de 13 470 674 \$ relativement à ses programmes.

31 mars 2026

11. Actif net grevé d'affectation interne

Fonds de redevances

L'organisme garde des redevances et les utilisent à sa discrétion. Les sommes annuelles affectées au fonds comprennent les produits de placements de 61 321 \$ (2025 - 108 268 \$). Ces fonds ne peuvent être réaffectés sans l'autorisation du conseil d'administration.

Clôture des activités

L'organisme a créé un fonds de prévoyance en vue de la dissolution éventuelle de l'organisme ou de son changement de vocation. Dans l'un ou l'autre cas, ce fonds servira à couvrir les charges de fonctionnement, ainsi que les obligations qui seraient encourues advenant la fermeture ou transition de l'organisme. La direction vérifie annuellement la suffisance de ce fonds. L'allocation annuelle des fonds inclut des produits de placements de 151 196 \$ (2025 - 266 949 \$). Ces fonds ne peuvent être réaffectés sans l'autorisation du conseil d'administration.

12. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'organisme a tiré 97% (2025 - 97%) de ses produits des contributions de l'ISDE. Les activités de l'organisme dépendent du maintien de ces contributions.

Le 12 mars 2025, l'organisme a conclu un accord de contribution avec l'ISDE pour une contribution totale de 176 000 000 \$ pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2030. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, une contribution de 29 600 000 \$ a été reçue.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit puisque tous ses comptes bancaires sont détenus dans une seule institution financière. Il n'y a eu aucun changement au niveau de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur, car la juste valeur fluctue inversement aux variations des taux d'intérêt du marché. Il n'y a eu aucun changement au niveau de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Annexe 2 : Déclaration de rémunération

Les membres du conseil d'administration de CANARIE, y compris ses dirigeants (président, vice-président et secrétaire-trésorier), ne sont pas rémunérés.

Des experts-conseils indépendants comparent les échelles salariales de CANARIE aux barèmes existants dans des organisations similaires. Les postes sont regroupés en fonction de leur nature et assujettis à un cadre de rémunération composé d'échelles salariales. Le Comité exécutif du conseil d'administration examine la rémunération du président et chef de la direction.

Échelles salariales du personnel dont la rémunération dépasse 100 000 \$:

	Échelle	Nombre d'employés
Président et chef de la direction – niveau 9	365 000 – 507 000 \$	1
Personnel – niveau 8	211 000 – 310 000 \$	4
Personnel – niveau 7	170 000 – 273 000 \$	4
Personnel – niveau 6	121 500 – 232 500 \$	17
Personnel – niveau 5	80 000 – 169 000 \$	20
Personnel – niveau 4	82 500 – 140 000 \$	19